L'essentiel

Magazine du Taillan-Médoc

Juillet/Août 2015

N°7

Actu — Toute l'actualité de la commune

Dossier — Nouveaux tarifs : équitables et réalistes

Proximité — Stationement École Tabarly, Les Ardilleys

Et vous... — Rencontre avec Loïc Clément

Agenda — Rendez-vous avec vos associations

Nouveaux tarifs : équitables et réalistes

www.Taillanedoc.fr

Le Taillanédoc
entre ville et vignes

Chez nos voisins...

Saint-Médard-En-Jalles - Jusqu'au 31 octobre 2015

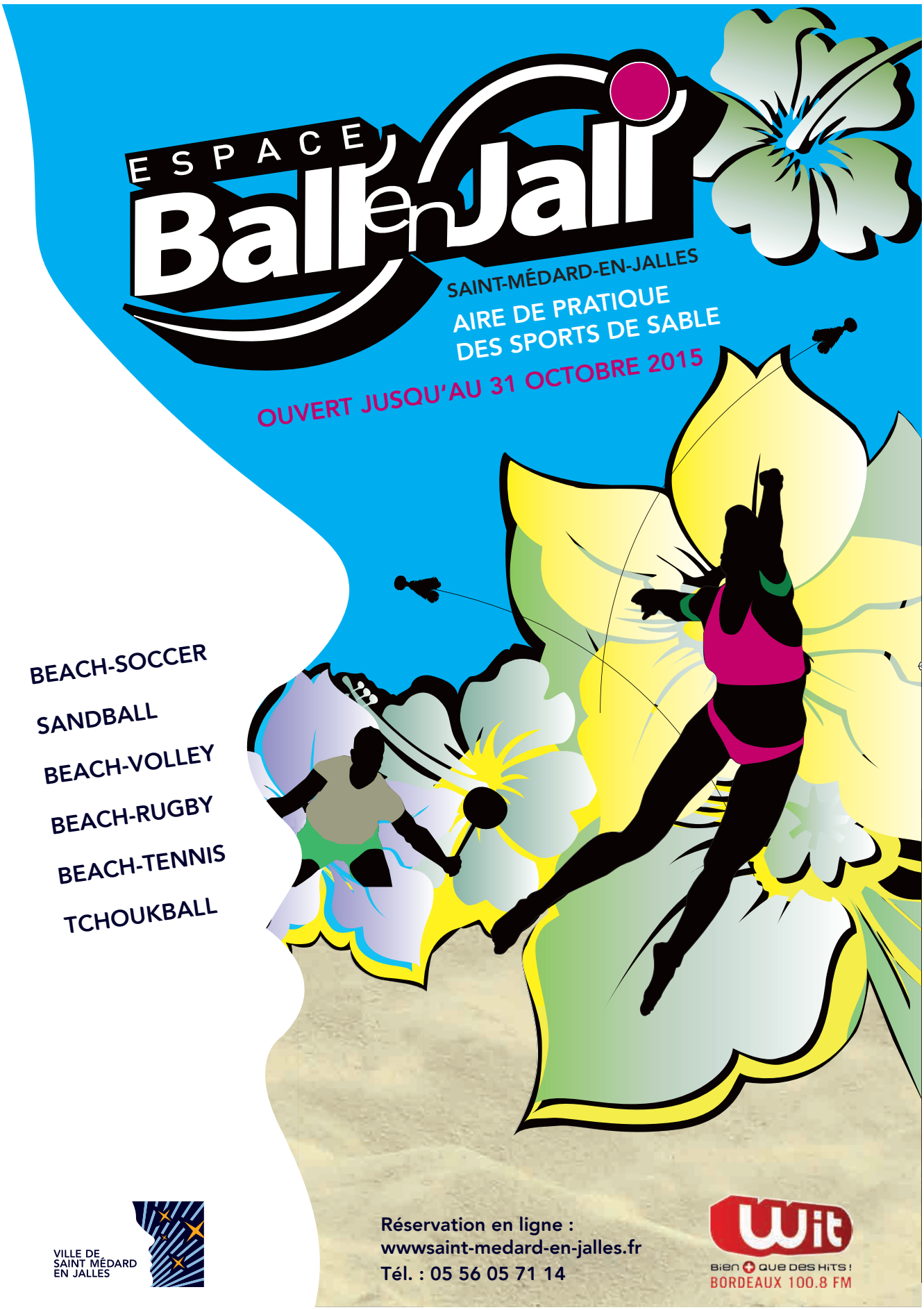

L'édito

Agnès VERSEPUY,

Maire du Taillan-Médoc,
Vice-Présidente de
Bordeaux Métropole
Conseillère Départementale
de la Gironde

Chères Taillannaises, chers Taillannais,

Une couverture un peu « provoc », mais difficile de faire autrement au regard des difficultés que rencontrent les villes françaises face au désengagement financier de l'État.
Souvent, en introduction des réunions de quartier, j'insiste sur la nécessité d'instaurer avec vous un dialogue transparent et sans filtres : c'est le cas. Les subventions qui permettaient aux villes de vivre sont supprimées, interrogeant sérieusement les perspectives de commande publique et la libre administration des collectivités.
Or, nous avons été élus pour penser, ensemble avec les habitants, usagers, contribuables, la ville que nous voulons pour les générations à venir. Il en est de même pour le Tram D : n'est-ce pas aux élus de se prononcer sur la pertinence de cette ligne si attendue par les habitants du quadrant nord-ouest de la Métropole et par ceux du sud Médoc ?
Dans ce contexte nous gardons le cap pour vous garantir les fondamentaux en matière d'équité et d'accompagnement social, de qualité d'accueil scolaire, de performance économique de nos commerces et entreprises et d'environnement.
Malgré tout je souhaite vous assurer que nous restons optimistes et que nous conduisons une gestion attentive et pragmatique.
La situation n'est pas simple, mais le challenge est relevé.
Nous sommes tous concernés nous devons faire les choix qui s'imposent.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances.

Toujours à votre écoute,
Agnès Versepuy

Magazine L'essentiel,
édité par la Mairie
du Taillan-Médoc
Place Michel Réglade,
33320 Le Taillan-Médoc,
05.56.35.50.60
Tirage : 4500 exemplaires
sur papier recyclé -
Imprimerie : KORUS ÉDITION
Directrice de la publication :
Agnès Versepuy
Rédaction :
Eymeric Auché,
Delphine Troubady
Graphisme et mise en page :
Caroline Bernard

Michèle
RICHARD

Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale & solidaire, CCAS, seniors, handicap et logement

Retrouvez son portrait en page 13.

Dépasser les limites du possible...
La taille de la commune est une chance, le CCAS connaît bien les Taillannais, les solidarités de voisinage s'exercent encore, les associations sont dynamiques, les bénévoles se mobilisent et apportent leur précieuse contribution.
Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social en liaison avec tous les partenaires publics et privés.
Les caractéristiques locales influencent les conditions de vie : trouver un emploi, un logement, avoir accès à des services, participer à la vie locale...Tout cela contribue à la qualité de vie que tous les Taillannais attendent aujourd'hui.
La dé de la réussite, c'est la réelle volonté politique de développer le professionnalisme du CCAS en se dotant des ressources nécessaires, tant matérielles qu'humaines. Malgré un budget contraint, Madame Le Maire a souhaité recruter une conseillère en économie sociale et familiale[1] pour renforcer l'équipe autour de la directrice[2]. L'outil informatique obsolète a été modernisé. Bientôt, des locaux accueillants, plus adaptés seront mis à disposition.
Un « café des familles » a vu le jour grâce à la détermination et l'engagement d'une bénévole[3] avec l'aide du CCAS, acteur du « bien vivre ensemble » : moments de rencontres, d'échanges, d'informations de thèmes variés tels que le handicap par exemple.
Nos projets sont ambitieux, diversifiés, en faveur des seniors, des personnes handicapées, des personnes fragilisées.
Au coeur de tous ces événements, l'action sociale se vit au quotidien, dans le respect de l'exigence de discrétion, de confidentialité, de secret professionnel, de respect.

Sarah Laurent[1], Tatiana Foucher[2], Jacqueline Anfray[3]

M N Chng

Permanences : Les élus vous donnent la parole

Les élus assurent une permanence hebdomadaire pour répondre à toutes vos questions.
Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de Madame le Maire au : 05.56.35.50.62

Daniel TURPIN
1er Adjoint au Maire délégué à l'administration générale, personnel municipal et moyens généraux
Sur rendez-vous le :
Jeudi, 10h -12h

Danièle LACRAMPETTE
Adjointe au Maire déléguée à la culture, animations, patrimoine et jumelage
Sur rendez-vous le :
Mercredi, 15h -18h*
**dernier RDV à 17h30*

Jean-Pierre GABAS
Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et aux transports
Sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme
05.56.35.50.63

Michèle RICHARD
Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale & solidaire, CCAS, seniors, handicap et logement
Sur rendez-vous les :
Mardi et mercredi,
15h -17h30

Stephen MARET
Adjoint au Maire délégué aux sports, associations, comités de quartiers et anciens combattants
Sans rendez-vous le :
Vendredi, 9h-11h

Jean-Luc SAINT-VIGNES
Adjoint au Maire délégué à la voirie, travaux, assainissements et sécurité
Sur rendez-vous le :
Mardi, 10h -12h

Yvan BASTARD
Conseiller municipal délégué aux finances, budget, affaires juridiques et stratégie
Sur rendez-vous le :
Lundi, 9h -12h

Pauline RIVIÈRE
Adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, enfance, jeunesse, école et vie scolaire

Sigrid VOEGELIN-CANOVA
Conseillère municipale déléguée aux écoles et à la vie scolaire
Sur rendez-vous le :
Mercredi, 10h -12h

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05.56.35.50.60
POLICE MUNICIPALE : 06.83.88.07.81
SERVICES TECHNIQUES : 05.56.35.50.63

UN PRIMEUR **PUR JUS !**
Place Charles de Gaulle

Depuis le 22 mai dernier, un nouveau commerce a ouvert ses portes Place Charles de Gaulle. Aux 5 fruits et légumes, c'est le nom de votre nouvelle épicerie-bar à jus qui propose exclusivement des produits frais : fruits et légumes issus de la production locale, fruits sucrés et exotiques, sorbets ou encore fromages à la coupe. Le créateur de ce concept, Atef Ben Ayed, bénéficie de 13 ans d'expérience dans le secteur de l'alimentaire et n'est pas venu s'installer au Taillan par hasard. Il souhaite redynamiser le commerce de proximité en apportant de la qualité et des services aux Taillanais, comme la livraison à domicile de ses produits, gratuite sur toute la commune.

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h30 et le dimanche de 8h à 13h. ☎ 07.77.04.17.63 - www.facebook.com/Cinqfruitslegumes

Fermetures estivale
DES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil et formalités administratives en Mairie :
les permanences du samedi matin seront interrompues à partir du 18 juillet et reprendrons le samedi 22 août.
Service urbanisme : du lundi 20 juillet au vendredi 14 août inclus, de 9h à 12h30. Ouverture uniquement les après-midi de 14h à 17h30.
Domaine Culturel de la Haye : Fermeture du 2 au 24 août inclus

LA MÉMOIRE, ÇA SE TRAVAILLE !

À partir de 60 ans, des trous de mémoire peuvent perturber le quotidien : perdre ses clefs, oublier des mots... Ce n'est pas forcément le signe d'une maladie! La plupart du temps, il s'agit d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. L'ASEPT Gironde, en partenariat avec le CLIC de la CUB Nord Ouest et le CCAS du Taillan Médoc propose aux seniors des " Ateliers Mémoire», animés par Chrystèle DEBRIE, Coordinatrice au CLIC Tous les vendredi, à partir du 18 septembre 2015.

☎ Mme DEBRIE 05.56.95.80.11

Atout' Clim33

Un été AU FRAIS !

Atout'clim33 c'est 10 ans d'expérience dans l'étude et la réalisation de travaux de rénovation ou à destination des logements neufs. Climatisation, chauffage et sanitaire, Atout'clim33 vous propose des installations étudiées et adaptées à tous les besoins. Atout'clim33 EIRL,13 rue de la chauniere Le Taillan-Médoc. ☎ 06.18.59.66.01 - www.facebook.com/atoutclim33

MÉRITES SPORTIFS 2015
le handicap à l'honneur

Michel Le Besnerais, triple champion de France de Tir à l'arc, catégorie non-voyant, en pleine démonstration, puis recevant le trophée d'Honneur.

L'équipe de football du Taillan-Médoc, récompensée pour sa performance.

Le samedi 13 juin, la salle du Palio a accueilli la cérémonie de remise des mérites sportifs 2015. Pour la première fois, un éclairage particulier a été donné à cet événement en y associant le handisport et le sport adapté sur le thème « Handi… Cap'Autrement ? ». En partenariat avec l'association « un regard un sourire » et l'UDMJC (Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture), les Taillanais présents ont pu se sensibiliser à ces deux pratiques liées au handicap en participant à une série d'ateliers thématiques et en profitant de l'invité d'honneur, Michel Le Besnerais triple champion de France de tir à l'arc catégorie non-voyant et marathonien de haut niveau . En parallèle, Agnès Versepuy, maire du Taillan-Médoc et Stephen Maret, maire-adjoint aux sports ont décerné 95 médailles à autant de sportifs méritants ayant réussi une belle saison en individuel ou en équipe, témoignant de la vitalité du tissu associatif taillanais.

"À L'ASSO DE LA RENTRÉE",
DÉCOUVREZ VOS ASSOCIATIONS !

Le samedi 5 septembre, c'est la meilleure occasion de découvrir le tissu associatif taillanais. Le forum des associations invite toutes les générations à faire le plein d'activités sportives, culturelles, humanitaires ou éducatives. Au programme de cette journée festive et solidaire, des ateliers, des démonstrations, des échanges avec les élus, une présentation des services publics ou encore l'accueil des nouveaux habitants de la commune, dès 10h.

☎ 05.56.42.70.42 et animation-culture@taillan-medoc.fr

Plan canicule

Comment ca marche ?

Depuis la canicule de 2003 qui avait causé la mort de 15 000 personnes en France, un « plan national canicule » composé de 4 niveaux d'alerte est activé chaque année du 1er juin au 31 août. Précisément, la canicule est actée lorsque de très fortes chaleurs sont enregistrées, le jour et la nuit, pendant au moins trois jours consécutifs. Afin de lutter contre les effets négatifs de ces fortes températures, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) du Taillan-Médoc met en place différentes actions essentielles : informer les habitants sur les précautions à prendre, assurer la gestion du registre des personnes fragiles, isolées et domiciliées dans la commune et en cas d'alerte de niveau de 2 ou 3, une équipe de bénévoles sera mobilisée pour visiter et conseiller les personnes fragiles sur leur hydratation ou encore sur la mise en température des pièces de leur habitat.

Pour toute information ou inscription sur le registre, un numéro d'appel unique est à votre disposition : 05.56.35.54.94

Cérémonie de remise des médailles du travail

Le mardi 9 juin 2015 s'est déroulée la cérémonie de remise des médailles du travail au sein de la salle du XI novembre. Cette récompense salue à la fois l'ancienneté et la qualité du travail accompli. Le Maire du Taillan-Médoc, Agnès Versepuy et l'ensemble de l'équipe municipale adressent leurs plus chaleureuses félicitations aux lauréats : Pierre Loubere (argent, 20 ans), Anne Marie Laurent (or, 35 ans), Dominique Morillon (or, 35ans), Gérard Mariel (or, 35 ans) et Jean-Claude Esquerre (grand or, 40 ans). Pr*omotion juillet 2014/janvier 2015*

Les petits plaisirs créateur de bijoux

Forte de 7 ans d'expérience dans la création de bijoux « fait-main », Margot Ailes vient de réaliser son rêve en ouvrant sa première boutique. Depuis le mois de février, « les petits plaisirs » partage les locaux de l'institut de beauté Cannelle créant un véritable espace de bien-être dédié aux femmes. Plusieurs produits et prestations sont proposés : bijoux sur mesure réalisés avec des matières semi-précieuses, sacs, foulards ou encore pose de vernis semi-permanent. Dès le 7 juillet, une prothésite ongulaire sera également là pour vous faire de vos ongles de véritables petits bijoux !

☎ 05.56.16.50.59 - 06.20.35.83.72 - 65 avenue de Soulac
Facebook : FantasyBijoux

Opération Tranquilité Vacances (O.T.V)

Partez l'esprit tranquille

Au delà du plaisir qu'elles procurent, les vacances estivales peuvent générer quelques inquiétudes. Notamment en ce qui concerne les logements laissés sans surveillance. En réponse à cette situation, l'opération tranquillité vacances permet à la police municipale d'assurer des rondes ciblées sur les habitations vacantes afin de dissuader toutes tentatives d'effraction ou de cambriolage. Pour bénéficier de ce service, les Taillannais doivent remplir une fiche d'inscription à retirer en Mairie ou sur le site internet : www.taillan-medoc.fr. Une fois remplie, cette fiche est à retourner à la municipalité au moins 48 heures avant le départ.

RD 1215 ET TRAM D

Affaires à suivre...

2 TRONÇONS DE MOINS DE 10 KM CHACUN QUI VONT CHANGER LA VIE DE MILLIERS DE PERSONNES.
- 7.8 KM POUR LA DÉVIATION DE LA RD1215 LE TAILLAN, SAINT AUBIN ET ARSAC
- 9,8 KM POUR LA LIGNE D QUINCONCES/CANTINOLLE

Jeudi 30 juin dernier le hasard du calendrier faisait que deux projets structurants et complémentaires pour la commune passaient en jugement au Tribunal Administratif et à la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux. Deux audiences très attendues par la municipalité et les habitants du Taillan et plus largement du quadrant Nord-ouest de la Métropole et des communes du sud médoc.

DEUX PROJETS COMPLÉMENTAIRES UN ENJEU COMMUN

Le quadrant Nord-ouest de la métropole est un secteur dynamique qui représente 20 % de la population de l'agglomération et dont l'évolution démographique se poursuit sans compter les habitants de la Presqu'île Médocaine.
Les derniers relevés de trafic établis par le Conseil Général concernant la RD 1 (avenue de Soulac) en 2011 faisaient état de 18 050 Véhicules Légers/jour dont 5% de Poids Lourd soit 902 Poids Lourd/jour.

Les études de trafic projetées pour la mise en service de la déviation du Taillan-Médoc donnent un trafic de 15 000 Véhicules/Jour dont 10% de Poids Lourd.

L'aboutissement de ces projets constitue un enjeu majeur pour l'équipe municipale. Ils sont à la fois nécessaires pour permettre le désenclavement du Médoc et fluidifier enfin un trafic trop important pour un axe de centre-bourg tel que celui de l'avenue de Soulac. Cela permettra d'améliorer la sécurité, de désengorger le trafic, d'éviter les accidents et les poids-lourds qui traversent chaque jour le centre-bourg, ceci à quelques mètres de nos écoles.

TRAM D, LA VOIE S'ÉCLAIRCIE...

Suite à une recours formé en 2012 par plusieurs associations, l'annulation des arrêtés préfectoraux déclarant l'utilité publique (DUP) des projets de ligne D du tramway et de tram-train du Médoc a été prononcée par le Tribunal administratif de Bordeaux le 23 octobre dernier. Bordeaux Métropole a pris acte des jugements. Cependant, elle a réaffirmé en accord avec les maires du tracé, sa volonté de défendre ces opérations d'intérêt général en faisant appel de ces décisions.

La Cour administrative d'appel de Bordeaux a fixé l'audience au 30 juin 2015. Les conclusions du rapporteur public sur la ligne D vont dans le bon sens.

Il s'agit de laisser travailler la Cour sereinement et d'attendre **les décisions définitives qui interviendront le 21 juillet.**

Pour rappel, la ligne D concerne les communes de Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc et Saint-Médard-en-Jalles et permettrait de desservir le quadrant Nord-Ouest de l'agglomération.

La ligne D permettra de desservir plus de 37% de la population et des emplois du quadrant Nord Ouest (78000 habitants + emplois).
À l'horizon 2025, elle desservira 11 000 habitants de plus, soit 43% des personnes (population, emplois) du quadrant Nord Ouest.

RD1215, UNE PROBLÉMATIQUE IDENTIFIÉE DEPUIS 30 ANS

La RD 1215, anciennement Route Nationale 215, part de la rocade bordelaise pour desservir l'intégralité du Médoc jusqu'à sa pointe sur une longueur de 99 kms en traversant 17 communes.
L'État prévoyait un achèvement de la concertation en 2002 et une mise en service en 2008. Le Conseil Départemental qui porte ce projet depuis 2006 a su prendre en compte l'intêret général et l'impératif environnemental au travers d'une démarche «ERC» : Eviter, Réduction, Compensation. Le projet, plusieurs fois amendé, intègre différentes mesures d'évitement et de réduction des nuisance ou encore largeur d'emprise réduite sur les 4 km de zone humide.
Côté commune, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) a été pris en compte lors de l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire (dont SCoT et PLU) en particulier sur la Zones de la Renardière, secteur de départ du tronçon.

■ EN COURS

Le défrichement a été effectué sur la fin d'année 2014. Des fouilles préventives archéologiques devraient être en cours.
Le passage supérieur du chemin du foin est également en cours. Son rétablissement du chemin du Foin vers Saint-Aubin est programmé pour octobre 2015.

■ TRAVAUX À VENIR

- Terrassement et rétablissement des communications pour 2015-2016
- Chaussée et équipements de sécurité pour mise en service en 2017
- Aménagements paysagers et environnementaux en 2018

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE CCAS

Depuis le mois de mars dernier, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est entré dans une nouvelle dynamique dont l'objectif est d'assurer un meilleur service à destination des Taillanais. Dès le début de la mandature, un audit avait été réalisé permettant d'aboutir au constat suivant : la taille du CCAS n'est pas adaptée à la population et aux missions principales qu'il doit remplir. En conséquence, l'équipe de professionnels de l'action sociale s'est étoffée autour de Tatiana Foucher, la nouvelle directrice de cet établissement public. Avec désormais 4 agents opérationnels, la structure s'est fixée plusieurs objectifs. En collaboration avec l'équipe municipale et notamment Michèle Richard et Christine Walczak (élues à l'action sociale et solidaire, seniors, handicap et logement), une feuille de route a été établie, dressant 4 domaines prioritaires : les seniors, les personnes handicapées, les aides sociales aux personnes en difficulté et l'emploi. Pour chaque domaine, des actions précises sont déjà mises en place ou vont l'être prochainement.

DES MOYENS D'ACTIONS SUPLEMENTAIRES POUR UN MEILLEUR SERVICE

Le bien être des seniors est, plus que jamais, un enjeu majeur. C'est pourquoi le CCAS a mis en route plusieurs opérations qui visent à favoriser le maintien du lien social avec des personnes âgées isolées, comme la visite de bénévoles aux domiciles des plus de 71 ans ou bien le portage de livres à domicile en partenariat avec la médiathèque. Autre domaine prioritaire, le handicap. Longtemps délaissée, cette problématique va se doter d'une nouvelle arme : la commission communale d'accessibilité. Composée d'élus du Conseil Municipal, d'intervenants techniques de la municipalité et de la Métropole, de membres issus de la société civile possédant un handicap, d'associatifs et de spécialistes, cette commission intervient afin de construire une ville accessible, accueillante et ouverte à tous, quelles que soient leurs différences.

Toujours en faveur du lien social, le CCAS a lancé un café des familles. L'objectif est d'échanger sur différentes thématiques dont le handicap.

Le dernier en date s'est tenu le 13 juin en présence d'Isabelle Bazas de l'association Sportive Alouette Bersol et de Michel Bourgoin représentant de l'association Un Handicap-Une Vie. C'est le sport qui fut au centre de ces échanges où il a été rappelé l'importance de permettre à toute personne en situation de handicap mental ou psychique, d'accéder à une pratique sportive, dans le respect de leur dignité et de leur sécurité. Afin d'étoffer les moyens d'actions concernant l'aide sociale des personnes en difficulté, le CCAS prévoit l'ouverture d'une demie- journée supplémentaire de la banque alimentaire. Axée sur les produits d'hygiènes et les vêtements, cette nouvelle disposition pourrait prendre la forme d'une épicerie solidaire. Enfin, sur le volet « emploi », le CCAS et l'ensemble de l'équipe municipale vont développer des partenariats avec les entreprises locales visant à dynamiser les liens entre les demandeurs d'emplois et les recruteurs potentiels.

Café des familles « Handicap et famille », 14 avril 2015

Repas des aînés, Décembre 2014

Café des familles « Handicap et sports », 13 juin 2015

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Le CCAS, c'est aussi la présence d'une assistance sociale. Un jeudi matin sur deux, de 9h à 12h, des permanences sont assurées au sein du CCAS.

Ces moments d'échanges permettent d'obtenir un accompagnement pour la création de dossiers d'aide : au logement, alimentaire ou énergétique.

Les rendez-vous se prennent en contactant directement la MDSI (Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion).

MDSI
2 rue Firmin Montignac
Saint-Médard-En-Jalles
05.56.95.80.76

SARAH LAURENT, NOUVELLE ARRIVÉE DANS L'ÉQUIPE

Après avoir fait ses premières armes dans l'action sociale grâce à un service civique au sein de la Croix Rouge bordelaise, Sarah Laurent, 26 ans, a intégré le CCAS du Taillan-Medoc le 2 mars dernier. Forte d'un diplôme d'état de conseillère en économie sociale et familiale, sa mission principale se porte sur l'accompagnement des personnes en difficultés sociales, les instructions administratives des demandes d'aides légales et facultatives. Sarah Laurent est également en charge de dossiers essentiels tels que le développement du service emploi, de la banque alimentaire ou encore l'accès au logement.

NOUVEAUX TARIFS : ÉQUITABLES ET RÉALISTES

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires ainsi qu'à l'occasion du vote du budget primitif pour l'année 2015, la municipalité a affirmé sa volonté de restructurer la tarification des services de la commune en vue d'une plus grande équité, pour l'ensemble des taillannais.
En effet, la Ville du Taillan-Médoc n'a pas augmenté ses tarifs municipaux depuis plusieurs années alors que les charges liées au fonctionnement des services publics ont augmenté très nettement ces 3 dernières années.
En conséquence, tous les tarifs municipaux ont été réinterrogés, pour à la fois, rééquilibrer les comptes de la commune et pour installer plus de logique entre le prix réel du service fourni et le prix payé par l'usager.

De plus, l'état baissant massivement ses dotations et la part communale des impôts locaux n'ayant pas été augmentée, la municipalité se doit de repenser ses tarifs pour une plus grande justice et une meilleure perspective d'équilibre budgétaire.

Il n'est pas seulement question de réduire la dette publique, il est aussi question de garantir la qualité des services proposés.

La révision des tranches du quotient familial, l'ajustement des coûts des services municipaux (notamment scolaires et culturels) ou des équipements techniques sont autant de domaines propres à l'action publique qui doivent être révisés pour gagner en cohérence.

*Un service public **n'est jamais gratuit**. Il nécessite forcément des charges de personnel et des frais de fonctionnement. Ces dépenses sont financées, globalement, à hauteur de 80% par les impôts locaux, de 16% par les dotations d'État, et de 4% par les recettes générées par les services municipaux.*

LA REFONTE DES TARIFS MUNICIPAUX EST BASÉE SUR LES PRINCIPES SUIVANTS :

01 UNE RÉELLE PROGRESSIVITÉ DES TARIFS

02 DES TARIFS MUNICIPAUX ADAPTÉS AU NIVEAU DE SERVICE RENDU

01 UNE RÉELLE PROGRESSIVITÉ DES TARIFS

Faire contribuer équitablement chaque foyer

La tarification des services établie selon le principe du quotient familial permet d'assurer l'équité d'accès aux services municipaux liés aux activités des politiques jeunesse, enfance, et scolaire.

Depuis 2009, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), principal financeur des activités jeunesse souligne que **la répartition actuelle des tranches de quotient familial ne garantit pas la progressivité de la tarification** en fonction des ressources des ménages. En effet le dernier niveau de quotient familial commence à partir de 1 043€ par mois, correspondant à un revenu net mensuel de près de 3 100€ pour un foyer composé d'un couple avec deux enfants. À partir de ce quotient, les tarifs n'évoluent pas.

Il a donc été décidé de refondre les tranches de quotient familial avec notamment la création de quatre tranches supérieures supplémentaires et la mise en cohérence d'un nouveau tarif pour chaque tranche.

*Afin que chaque famille puisse calculer son quotient familial (communiqué également par la CAF de la Gironde pour les familles allocataires) et connaitre le coût annuel de chaque activité, **nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la ville pour utiliser le « simulateur de tarifs ».***
Rendez-vous sur www.taillan-medoc.fr, rubrique ages-de-la-vie et enfance-jeunesse.

Règle de calcul du Quotient Familial = $\dfrac{\text{Revenus annuels imposables du foyer / 12 mois}}{\text{Nombre de parts du foyer fiscal}}$

Quotient familial mensuel	
	0€ - 420€
	421€ - 730€
	731€ - 950€
	951€ - 1 200€
	1 201€ - 1 500€
	1 501€ - 2 000€
	2 001€ - 2 500€
	2 501€ et +
	Hors commune

Comparaison des taux d'efforts

pour 1 enfant avec : 3 parts fiscales et 144 jours de restauration + 288 APS + 36 Mercredis ALSH

Lors des deux réunions du COPIL « vie scolaire » (26 mai et 8 juin) les représentants de parents d'élèves ont apporté une contribution constructive, en proposant le lissage sur deux ans de la hausse des tarifs de restauration.
Nous avons calculé l'effort que représente la consommation maximum de trois services fondamentaux (restauration, APS et ALSH) avec **une attention particulière aux plus fragiles d'entre nous.** Pour une famille qui ne changerait pas ses habitudes et sur la base des consommations réelles sur l'année scolaire 2014/2015, **la hausse des tarifs sera inférieure à 10€par mois par enfant pour 93% d'entre eux et inférieure à 5€par mois par enfant pour 72% d'entre eux.**

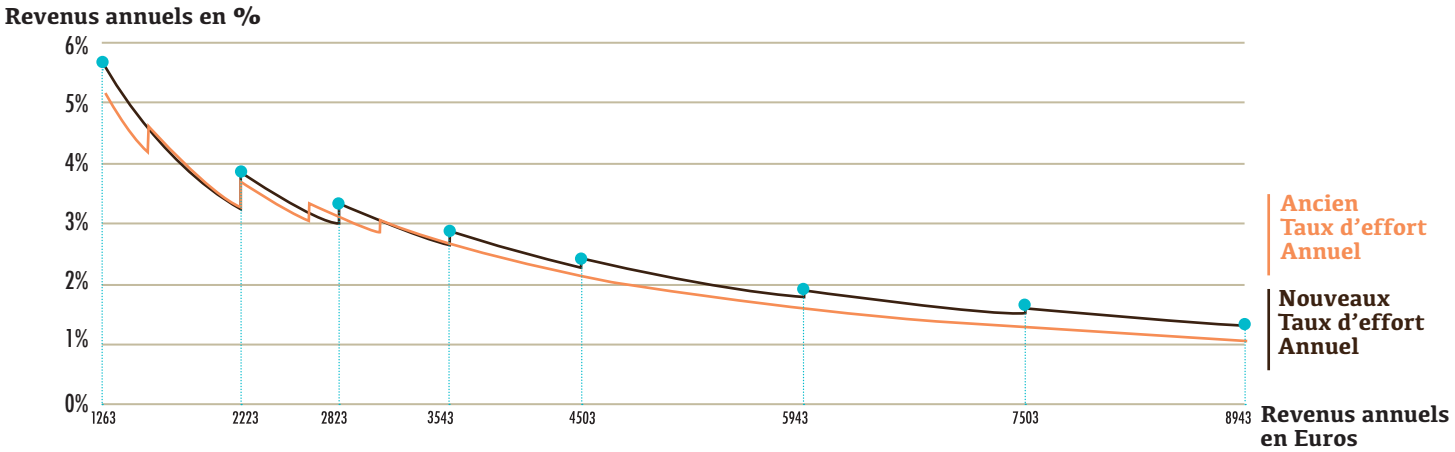

02 DES TARIFS MUNICIPAUX ADAPTÉS AU NIVEAU DE SERVICE RENDU

Une vraie contrepartie à la hausse de prix proposée.

La commune fait le choix de proposer une prestation de plus grande qualité à l'usager et d'ajuster certains tarifs municipaux au regard du niveau du service. **Il s'agit notamment des tarifs de location de salle, de la médiathèque, de l'école de musique, des mercredis multisports et des vacances sportives.**
Dans le même ordre d'idée, il est proposé d'ajuster la tarification des séjours au prorata du coût réel du séjour.

École de musique

L'école de musique municipale est un acteur culturel essentiel de la commune. Avec près de cent cinquante inscrits, une équipe de onze enseignants, et une grande variété d'instruments enseignée, elle participe pleinement au développement de la pratique artistique. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le choix a été fait de proposer dès la rentrée de septembre 2014, la possibilité pour environ 30 nouveaux élèves de profiter des cours dispensés par l'équipe enseignante.

L'équipe municipale est très attentive à pérenniser et développer la qualité des enseignements prodigués dans les conditions permises depuis l'ouverture du Domaine culturel de la Haye : meilleure acoustique, la taille des salles favorise la pratique collective (format ochestre de jazz au classique), une salle exclusivement dédiée aux percussions.

Quotient familial mensuel (dernier avis d'impostition en vigueur)	Tarifs* à l'année	Cours d'instruments	Cours collectifs sans formation musicale
0€ - 420€	334 €	267 €	167 €
421€ - 730€	334 €	267 €	167 €
731€ - 950€	334 €	267 €	167 €
951€ - 1 200€	334 €	267 €	167 €
1 201€ - 1 500€	350,70 €	280,50 €	175,35 €
1 501€ - 2 000€	367,40 €	294 €	183,70 €
2 001€ - 2 500€	384,10 €	307,30 €	192,05 €
2 501€ et +	400,80 €	320,64 €	200,40€
Hors commune	501 €	400,80 €	200,40€

Médiathèque

La médiathèque a ouvert ses portes depuis un peu plus d'un an. Espace d'information, de découverte, de connaissance et d'échange, l'équipe municipale est convaincue de l'importance et de la valeur de ce lieu de vie en termes de service public culturel.

Avec 31 000 documents disponibles, nous sommes très attentifs au maintien et au renouvellement d'un fond documentaire riche tout en proposant un programme de services et d'actions culturels diversifiés, adaptés aux pratiques et aux usages.
Nous veillons également à ce que chacun puisse être accueilli, accompagné par une équipe de professionnels compétents et à l'écoute.

Lors du Conseil municipal du 18 juin dernier, l'instauration d'une carte d'abonné d'un tarif annuel de 15€ par an a été voté, l'accès et la consultation à la médiathèque restent libres et gratuits. Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce service, la gratuité demeurera pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi ainsi que les bénéficiaires de minimas sociaux.

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES NOUVEAUX TARIFS SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE : WWW.TAILLAN-MEDOC.FR OU SUR DEMANDE AUX ACCUEILS DE LA MAIRIE

Les alentours de l'école Éric Tabarly font PEAU NEUVE

L'école Éric Tabarly a fait l'objet ces derniers mois d'un agrandissement ayant pour but l'accueil, dès la rentrée du mois de septembre, des élèves de l'école maternelle. Afin d'accompagner ces travaux, le domaine public s'adapte lui aussi : le parking Castelnuevo Berardenga ainsi que la rue Éric Tabarly font peau neuve au cours de l'été ; début du chantier le 6 juillet.
Le parking Castelnuevo Berardenga conservera sensiblement le même nombre de places de stationnement mais permettra l'accès à la nouvelle école maternelle. Un « arrêt minute » comprenant deux places de stationnement acceptera la dépose rapide des enfants de l'école élémentaire. Leur cheminement depuis le parking jusqu'à l'entrée de l'établissement sera sécurisé par des barrières.
La rue Éric Tabarly sera elle aussi complètement réaménagée ; côté école le trottoir sera élargi et donc plus confortable. Sur la partie de la voie se trouvant entre les résidences Clairsienne, des trottoirs seront créés. La circulation entre l'avenue de la Croix et la rue Éric Tabarly deviendra alors possible.
Les services métropolitains et municipaux font leur possible afin que ces travaux soient terminés pour la rentrée scolaire du 2 septembre 2015.

Les Ardilleys,
un exemple d'engagement en faveur de l'environnement.

C'est une histoire comme on aimerait en raconter plus souvent. Une histoire vraie où la solidarité sociale a rencontré la préservation de l'environnement. Du pneumatique usé à la machine à laver obsolète, **c'est plus de 40 tonnes de détritus** en tous genres qui ont été amassées au sein du sous bois des Ardilleys, depuis plusieurs dizaines d'années. Situation inacceptable et particulièrement polluante puisque cet espace boisé est classé zone naturelle protégée d'intérêt particulier.

Situé précisément au sud du Taillan-Médoc entre le quartier de La Boétie et la RD 1215, le sous-bois des Ardilleys appartient au périmètre de protection rapproché des sources du Thil et de Gamarde et au futur parc Intercommunal des Jalles. C'est aussi une véritable réserve d'eau potable pour l'ensemble de la métropole bordelaise.
Malgré l'urgence de la situation, il a fallu de nombreuses années avant qu'une action collective ne soit lancée afin de dépolluer ce site essentiel à l'équilibre environnemental de la commune et au delà. Sous l'impulsion des acteurs territoriaux locaux que sont Bordeaux Métropole et la commune du Taillan-Médoc, l'association Jalles Solidarité a piloté une vaste opération de dépollution et de réhabilitation depuis l'automne 2014.
Travaillant à la fois en faveur de la protection de l'environnement et de l'accès à l'emploi, cette association a permis à 5 personnes en phase d'insertion professionnelle de réaliser les travaux de nettoyage et d'enlèvement des déchets avec l'appui des services techniques de la Ville. Une collaboration qui s'intègre dans les objectifs de l'Agenda 21 communal qui, au delà de la démarche écologique et environnementale, vise à soutenir et à développer l'emploi sur son territoire.
Le résultat est impressionnant. Le sous-bois des Ardilleys a retrouvé toute sa propreté originelle. Mieux que ça, il a désormais vocation à devenir une zone naturelle majeure et novatrice puisque d'autres projets d'insertion professionnelle, de sensibilisation à l'environnement ou encore d'accueil des scolaires pour des temps pédagogiques sont à l'étude. Du 1er au 30 juin dernier, vous avez pu découvrir en image l'ampleur du travail effectué sur le site grâce à l'exposition « Mémoire du sol » au centre socioculturel du Haillan, La Source.Cette exposition étant itinérante, vous la retrouverez très bientôt au sein de la Ville du Taillan-Médoc. En attendant, un reportage vidéo sur cette belle aventure humaine est disponible sur le site internet de l'association Jalles Solidarité.

Pour plus d'informations : www.jalso.fr

Le sous-bois du Pôle Culturel

Lieu propice à la lecture et la détente, le sous-bois du pôle culturel a été aménagé avec un soin tout particulier porté à la préservation de la végétation du site. Des travaux d'élagage et de débroussaillage ont été réalisés, un chemin d'accès en copeaux de bois a été créé, autant d'atouts pour ce sous-bois qui a vocation à devenir un espace naturel de premier choix. Tous les Taillanais pourront se balader à travers la charmille, découvrir quelques arbres remarquables ou tout simplement profiter au calme de la nature environnante, bien installés sur l'un des bancs ou fauteuils disposés au sein du sous-bois.

Reprise de la collecte des déchets verts en Septembre

Pour rappel, la collecte des déchets verts s'effectue désormais sur inscription entre le 1er et le 15 de chaque mois. En remplissant le formulaire disponible sur www.taillan-medoc.fr (rubrique cadre de vie / environnement) puis en le transmettant à dechets.verts@taillan-medoc.fr. Autre possibilité, vous pouvez vous inscrire directement au pôle urbanisme, environnement et cadre de vie de la Ville. La collecte aura lieu la dernière semaine de chaque mois durant deux jours.

Attention, il n'y aura pas de collecte de déchets verts en juillet et août. La collecte reprendra dès septembre.

Le bassin *de Grimoine*

Situé chemin de Cante-Gric, le bassin de Grimoine accueillera dès cet été promeneurs et sportifs au sein d'un espace privilégié. Le public pourra s'y balader, profiter des jeux en bois à destination des enfants ou encore découvrir les différents panneaux pédagogiques installés sur le site. Précisément, le bassin fait l'objet d'un aménagement en lien avec la régulation des eaux de ruissellement. Une attention particulière a été portée au choix des essences, privilégiant les plantes locales et adaptées au milieu humide. La végétation des abords du bassin a aussi été préservée : les haies bocagères, le sous-bois et les arbres emblématiques du site ont été conservés. Au delà de son aspect technique, le site sera géré de manière écologique, aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé, la tonte différenciée sera pratiquée et des micro-habitats seront installés pour la petite faune.

LOÏC CLÉMENT... LA BANDE DESSINÉE DANS LE SANG !

AMOUREUX DE BANDE DESSINÉE, LOÏC CLÉMENT A RÉUSSI À TRANSFORMER SA PASSION EN MÉTIER. DEPUIS LA SORTIE EN 2011 DE SHÄ ET SALOMÉ, SON PREMIER ALBUM EN TANT QUE SCÉNARISTE, LE TAILLANAIS D'ORIGINE ENCHAINE LES PROJETS. CERISE SUR LE GÂTEAU, L'UNE DE SES DERNIÈRES CRÉATIONS, LE TEMPS DES MITAINES, A ÉTÉ SÉLECTIONNÉE CETTE ANNÉE AU FESTIVAL D'ANGOULÊME. RENCONTRE AVEC UN ARTISTE DES BULLES QUI N'A PAS FINI DE FAIRE PARLER DE LUI.

L'E : VOUS TRAVAILLEZ PRINCIPALEMENT SUR DES SCÉNARIOS D'ALBUMS OU DE BD À DESTINATION D'UN PUBLIC JEUNE, POURQUOI ?

Parce que je crois que l'adulte que je suis, aime écrire des histoires que l'enfant que j'étais aurait apprécié. J'essaie d'écrire des scénarios qui ne prennent pas les enfants pour des imbéciles et qui modestement, donnent quelques clés sur le monde dans lequel on vit. Même dans un univers de magie ou de conte, je parle toujours finalement de notre société.

L'E : EN 2011 EST SORTI SHÄ ET SALOMÉ, VOTRE PREMIÈRE COLLABORATION BD AVEC ANNE MONTEL. RACONTEZ-NOUS

À cette époque, celle qui n'était pas encore ma femme finit tout juste ses études de graphisme-illustration et se destine à faire uniquement des albums jeunesse. Elle participe au concours des jeunes talents du festival d'Angoulême et a terminé deuxième lauréate. De mon côté, je suis tombé amoureux des adorables personnages qu'elle a créé pour l'occasion et, je leur ai donné un nom et écrit des petites histoires pour que cette aventure ne reste pas sans lendemain. Un éditeur sera intéressé et Shä & Salomé sera le début de notre collaboration qui se poursuit donc à ce jour.

L'E : DÉSORMAIS, QUELS SONT VOS PROJETS ?

Avec Anne nous sommes en train d'achever notre nouvelle BD Eglantine, qui sortira début 2016 chez Dargaud. Ensuite, deux bandes dessinées pour enfants que j'ai terminés d'écrire pour Bertrand Gatignol et Célia Nilès sortiront chez Delcourt fin 2015 pour l'une et en 2016 pour l'autre. La suite du Temps des Mitaines sortira également l'année prochaine. J'ai également très envie de réaliser un documentaire sous forme de bande dessinée, qui serait un portrait politique et social du Médoc.

L'E : VOUS AVEZ PASSÉ VOTRE ENFANCE AU TAILLAN, QUEL(S) SOUVENIR(S) EN GARDEZ-VOUS ?

J'y ai passé toute ma jeunesse, de la maternelle à la Boëtie jusqu'à la terminale L au lycée Sud-Médoc. J'y ai rencontré mes meilleurs amis, arpenté chaque rue à vélo, assisté à chacun de ses petits ou grands changements, cette ville est donc importante pour moi. Je vis aujourd'hui loin dans le Médoc mais je repasse régulièrement au Taillan puisque mes grands-parents y résident encore. Parfois je repasse devant ma maison d'enfance et ça me fait quelque chose. Sans doute que dans un monde idéal, je vendrais suffisamment de livres pour la racheter mais ... C'est là qu'on entre dans la fiction !

L'E : EST-CE UNE VILLE QUI, D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE, A INFLUENCÉ VOTRE TRAVAIL ?

C'est là que j'ai vécu la majeure partie des expériences qui sont le terreau de mon travail d'écriture. Premières amitiés, premiers amours, premières bêtises... Je n'écris pas sur le Taillan mais c'est avec ce que j'y ai vécu que j'ai de la matière pour épaissir mon travail, lui donner de la consistance.

L'E : QUEL CONSEIL DONNERIEZ-VOUS À UN JEUNE TAILLANNAIS QUI SOUHAITE SE LANCER DANS LA BD ?

Je lui dirais de se préparer à travailler 7 jours sur 7, sans vacances, avec un risque quasi certain de précarité mais que si c'est ce qui le passionne... on peut en vivre et être heureux en faisant ce travail.

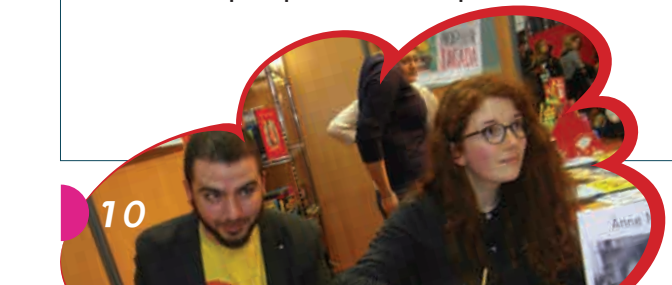

Danser avec une étoile...

L'association Chorésylvaine propose des cours de danse classique, d'éveil à la danse, de gym ou encore de modern' jazz. Pour se perfectionner, des stages intensifs durant les congés scolaires et un master-class sous le parrainage d'Emmanuelle Grizot, danseuse Étoile de l'Opéra de Bordeaux vous sont aussi proposés. La saison sera rythmée par la représentation d'un spectacle au Carré des Jalles.

Danse classique : le lundi, au Taillan-Médoc, salle préfabriquée du Presbytère à partir du 8 septembre 2015.

Cours d'éveil à la danse ***(possibilité de prise en charge des élèves par le professeur Mme Stéphanie Corne à la sortie de l'école Tabarly)*** **:**

4-6 ans : de 16h à 16h45 / **6-8 ans :** de 17h à 18h / **8-10 ans :** de 18h à 19h Inscriptions du 1er au 30 septembre de 17h à 19h et toute l'année le samedi de 10h à 12h, au Studio de l'Académie La Sylvaine, 54 place de la République, St Médard en Jalles. ☎ 06.66.88.73.81 et www.danse-lasylvaine.com

BESOIN D'UN COUP DE POUCE pour faire ses devoirs ?

Les bénévoles de l'association LE PARI apportent une aide aux devoirs du soir pour les enfants du CE1 au CM2. Présents au sein des écoles du Taillan les lundis et jeudis de 16h30 à 17h30 (La Boétie et Pometan), nous cherchons à renforcer notre équipe et ainsi pouvoir ouvrir une section à Tabarly .
En avril, nous avons emmené les enfants en sortie au centre hippique du Taillan... Réveillez votre âme de bénévole et rejoignez nous ! ☎ Claudine Trouillet au 06.67.30.81.34 ou par mail : claudinemichel.trouillet@hotmail.fr

"À L'ASSO DE LA RENTRÉE"

DÉCOUVREZ VOS ASSOCIATIONS !

Le samedi 5 septembre, c'est la meilleure occasion de découvrir le tissu associatif taillanais. Le forum des associations invite toutes les générations à faire le plein d'activités sportives, culturelles, humanitaires ou éducatives. Au programme de cette journée festive et solidaire, des ateliers, des démonstrations, des échanges avec les élus, une présentation des services publics ou encore l'accueil des nouveaux habitants de la commune, dès 10h.

Samedi 5 septembre, à partir de 10h,
Salle du Palio, Avenue du Stade, Le Taillan-Médoc
☎ 05.56.42.70.42 et par mail :
animation-culture@taillan-medoc.fr

Et si vous marchiez « nordiquement » ?

Si vous souhaitez pratiquer une activité sportive et conviviale à la portée de tous, ne cherchez plus ! Rejoignez la section marche nordique de l'AJT. Les mercredis à 9H30 et les samedis à 10 H devant le Stade Municipal. ☎ 06.99.16.31.53 : Hélène GUINGARD

BIENVENUE AU CLUB... ...Soleil d'Automne

Le club senior Soleil d'Automne est ouvert tous les jeudis de 13h30 à 17h30. Un loto anniversaire est organisé tous les 1er jeudi de chaque mois pour les personnes nées dans le courant du mois. Un repas de l'amitié ainsi que 3 ou 4 sorties dans l'année sont également organisés. Tous les seniors qui souhaitent s'amuser, échanger ou sympathiser sont invités à rejoindre ce club dynamique.

QUE LA FÊTE COMMENCE !

CREATION D'UN COMITE DES FETES AU TAILLAN-MEDOC
Cette nouvelle association a pour objectif d'organiser des manifestations et événements festifs et culturels, à l'échelle de la commune tout en renforçant les liens entre les différents acteurs locaux (associations, commerçants, entreprises et particuliers) et en fédérant les idées et énergies.

L'équipe s'est mise au travail, avec les associations et les commerçants, pour organiser **la prochaine fête du Taillan-Médoc, qui aura lieu le 19 septembre prochain**. Toute personne intéressée pour rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes, et s'investir dans la vie locale, peut transmettre sa demande d'adhésion : comitedesfetes-taillanmedoc@gmail.com ou sur messagerie privée de la page Facebook «Comité des fêtes du Taillan-Médoc»

L'AJT vous donne RDV

L'association des jeunes du Taillan vous attend nombreux au **FORUM DES ASSOCIATIONS, SAMEDI 5 SEPTEMBRE,** pour vous présenter toutes les activités que nous vous proposons : sports martiaux, Gymnastique volontaire, Tennis de Table, VTT, Marche 7 et Marche 10+, Volley, Pétanque, Théâtre, Danse (Modern Jazz, en ligne, orientale), Scrabble, Bridge et une nouveauté pour la rentrée 2015, une nouvelle section : danse Hip-Hop *(voir prochain numéro de l'Essentiel).*
Tous les bénévoles associatifs seront présents pour répondre a vos questions.
Nous vous attendons nombreux pour cette journée associative.

Les anciens combattants COMMÉMORENT

L'Union Fédérale avec la municipalité, le Comité d'Entente et les nombreux habitants du Taillan-Médoc, a rendu hommage, le 8 mai 2015, aux militaires Français et alliés résistants déportés et civils disparus.
Le 18 juin, un second hommage a été rendu à l'Appel du Général de Gaulle en 1940, en présence de 2 classes de CM2 du groupe scolaire Jean Pometan Rendez-vous le 11 novembre et 5 décembre prochain.

Haut : Cérémonie du 8 mai 1945 ; Bas : Cérémonie du 18 Juin 1940

Bougez dès la rentrée !

La Boëtie Loisirs proposera dès la rentrée, salle La Boëtie à Germignan, 3 nouvelles activités : Taï Chi Chuan, Piloxing et pour les enfants Zumba Kids. Ces 3 nouveautés viendront compléter les activités pour adultes et ados (>16ans) : Aérogym, Stretching, Sophrologie et Yoga. Toutes les informations seront communiqués par affichage (Mairie, salle La Boëtie, Palio, commerçants...) et par courriel à nos ancien(ne)s ou futur(e)s adhérent(e)s. Pour plus d'informations ou inscription :

☎ Danièle Perron : 05.56.05.64.08 et par mail : hiperron@wanadoo.fr
☎ Liliane Ducourret : 05.56.05.20.39 et par mail : liliane.ducourret@laposte.net

DEUX NOUVEAUX PROMUS

La section Aïkido de l'AJT a le plaisir de vous annoncer ses nouveaux lauréats ceinture noire : Nicole Lombard promue au 4ème Dan et Jean-François Bariteau promu au 2ème Dan. Félicitations à eux pour leur progression et leur investissement au sein du club. Ouvert à tous, l'Aïkido est un art martial visant au développement harmonieux de chacun, il se pratique à son rythme et sans compétition. Début de la saison prochaine, Jeudi 3 septembre, 18h au Dojo, Avenue du Stade
Pour plus d'informations :
☎ 06.88.16.05.39

Joyeux anniversaire... ...Buon Compleanno !

L'association pour le jumelage du Taillan-Médoc a fêté ses 15 ans de liens fraternels avec la ville Italienne de Castelnuovo Berardenga en Toscane. Le point d'orgue du séjour fut le dimanche 17 mai, avec une conférence sur l'environnement et un repas franco-italien, organisés en partenariat avec la marie du Taillan-Médoc, en présence d'une délégation italienne, dont Simone Brogi, ancien maire et cofondateur du jumelage.
L'association reprendra ses activités lors du Forum des Associations, le 5 septembre. Pour plus d'informations : ☎ 06.99.16.11.49 ou par mail : asso.jumelage.letaillanmedoc@gmail.com

Don du sang

Agnès VERSEPUY à l'invitation de l'Etablissement Français du Sang (EFS) a remis jeudi 2 juillet à plus de 50 donneurs réguliers, les diplômes en présence des représentants de l'EFS, de l'Association pour le don de sang bénévole du Taillan-Médoc (présidente Joëlle REYNAUD) nouvellement adhérente de l'UD33 représentée par Mesdames MAISONNAVE et COFFIN respectivement Présidente et vice présidente de l'UD33.

Envie de monter sur scène ?

Forts de leurs succès, les Arpètes en Scène reprennent du service à la rentrée pour la reprise des ateliers de théâtre à destination des enfants, adolescents et adultes. **Ouverture des inscriptions dès le Forum des Associations, le 5 septembre prochain.**
☎ 06.67.65.87.51 - ajt-theatre.over-blog.com
Reprise de la section Tennis de Table de l'AJT.

AVIS aux pongistes

Le début des inscriptions pour la saison 2015/2016 de la section Tennis de Table commencera **le 5 septembre, lors du Forum des Associations.**
☎ Jean-Louis Grégoire : 06.89.86.02.59

RDV VTT

Dimanche 6 septembre, L'AJT VTT vous fait découvrir le VTT. Tous niveaux, gratuit.
RDV à 9 h au Palio, Av. du Stade, de 11 à 80 ans. Casque et vélo en état obligatoires.
☎ 06.42.58.58.64

Conseil municipal du 18 Juin 2015

Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs municipaux
Il a été demandé au Conseil Municipal de modifier le règlement intérieur de ces structures municipales afin d'adapter le fonctionnement et de fixer les règles d'organisation à compter du 1er juillet 2015.
Au terme de la deuxième année de fonctionnement de la réforme des rythmes scolaires, les partenaires éducatifs ont su trouver dans la concertation une organisation adaptée des accueils périscolaires et des accueils de loisirs qui répond au mieux aux rythmes des enfants et aux besoins des familles. Néanmoins, la réglementation a évolué afin de s'adapter à ces nouveaux temps, en particulier sur la journée du mercredi, déclarée désormais en Accueil Périscolaire et plus en Accueil de Loisirs.

Une amélioration constante du service proposé aux enfants et aux parents d'élèves
Depuis la rentrée 2014 : Recrutement des coordonnateurs dans les 3 groupes scolaires/Amélioration qualitative et quantitative des goûters servis gratuitement en APS le soir/Développement des séjours été 2015 (2 séjours +1 stage en 2014, 4 séjours + 2 stages en 2015)/ Augmentation du nombre de sorties en ALSH durant l'été (1 sortie proposée par enfant et par semaine)/Développement du service dématérialisé d'inscription ALSH via le kiosque famille . À la rentrée 2015 : création d'un accueil spécifique pour les enfants qui se rendent aux activités associatives spécifiques au Palio

Portrait d'élu - 3 questions à… Michèle Richard

Adjointe au Maire en charge de l'action sociale & solidaire, CCAS, seniors, handicap et logement

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?
Je suis retraitée depuis 2 ans.
Pendant près de 40 ans, j'ai exercé le métier d'assistante sociale du personnel d'une grande entreprise, sur toute la France.
Cette longue expérience a été riche en enseignements de tous ordres : richesse des rencontres, des émotions partagées, richesse du travail en équipe avec tous les acteurs de l'action sociale et économique (syndicats, travailleurs sociaux, associations, administrations...), richesse de tout ce qu'il reste à réaliser !

Quelle est la raison de votre engagement ?
C'est une évidence, et pourtant, rien ne laissait présager, qu'à la retraite, cette envie de servir, de prendre soin des plus fragilisés, allait pouvoir continuer à s'exprimer !
Tout a commencé lors d'une rencontre fortuite, en forêt, avec Michel Rondi[1] qui m'a entraîné dans la préparation de la campagne électorale. Puis, ce fut la découverte de toute une équipe fédérée par Agnès, rassemblée par des valeurs communes.

Quel est votre rôle aujourd'hui en tant qu'élue ?
L'action sociale et la solidarité sont au cœur de la vie de la commune. Il s'agit de comprendre les enjeux sociaux et d'y répondre tout en faisant face aux contraintes diverses techniques, administratives, juridiques, financières...
Le CCAS n'a pas la mission de tout faire mais celle d'animer la coopération de tous les partenaires, être capable de rassembler et de mobiliser.
Ce n'est que grâce à la motivation, l'engagement de Christine Walczak[2] et de toute l'équipe du CCAS que nous pouvons initier, développer, des actions pour améliorer le quotidien des Taillannais et apporter notre contribution à la vie de la commune.

[1] *Michel Rondi : Conseillé municipal associé à la Forêt et aux marchés ambulants.*
[2] *Christine Walczak : Conseillère municipale associée à l'action sociale & solidarité, CCAS, seniors, handicap et logements.*

Tribune libre

La Tribune libre est ouverte aux groupes politiques qui composent notre conseil municipal.
La parole y est libre, y compris l'orthographe et la syntaxe des textes que nous reproduisons in extenso.

GROUPE «ALLONS À L'ESSENTIEL» - Majorité municipale
La communication municipale, quel qu'en soit le vecteur, doit être exemplaire : simple, explicite, transparente, respectueuse.
Elle est vérifiable par les différents documents produits en conseil municipal, en commissions municipales, et consultables par nos concitoyens.
Nier systématiquement les évidences, minimiser les conclusions des analyses provenant de l'Administration fiscale (sans compter les conclusions de l'Audit) est complétement inutile et irresponsable ; c'est en amont qu'il fallait y réfléchir avant d'engager la ville du Taillan-Médoc dans cette tourmente financière, qui vient de déclencher un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.
Nous multiplions les initiatives afin d'avoir une participation suivie la plus large possible des taillannais sur des projets structurants : le lien est facilité au travers des différents échanges proposés avec Madame le Maire et les Élus : rendez-vous, réunions de quartiers, commissions extra-municipales mises en place dès la rentrée, permanence des élus , permanence mensuelle de 19h à 21h, « balades » urbaines en collaboration avec Bordeaux Métropole sur le développement futur de certains quartiers.
Créée au lendemain de l'élection municipale, l'Association « Ensemble, allons à l'Essentiel » accompagne les élus dans leurs missions en développant les rencontres avec les taillannais ayant à cœur de participer à la vie de la commune, à son développement, à la réalisation des projets du programme municipal.
C'est à la faveur de rencontres trimestrielles avec Madame le Maire et les Élus sur des thèmes majeurs et d'actualité que s'élaborent ces échanges constructifs. (« Ensemble, allons à l'essentiel : adresse mail : ensembleallonsalessentiel@gmail.com ; adresse postale : BP 100 11 33326 Le Taillan-Médoc Cedex)
En attendant de vous rencontrer. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été.

GROUPE «LE TAILLAN ENSEMBLE» - Minorité municipale
Ce groupe n'a pas fourni de texte pour ce numéro

GROUPE «LE TAILLAN AUTREMENT» - Minorité municipale
L'association « Le Taillan Autrement » a été créée au lendemain des élections municipales, par des représentants des divers courants de gauche, et des personnes issues de la société civile.
Le but est de former un nouvel élan pour la commune, et de prôner la démocratie participative.
Nous sommes 5 élus à avoir rejoint cette dynamique.
Permanences tous les samedis matin de 11h à 12h dans le local derrière l'ancienne bibliothèque.
C'est un moment d'échange et convivial.
Pour mieux vivre ensemble : letaillanautrement@gmail.com - A Benderdouch, F Cavallier, Cc Delaunay, J Gasnier, V Kociemba

La pause culturelle

Dans ce numéro
retrouvez votre support de programmation culturelle pour les deux prochains mois.